

Réseau Lexicologie, terminologie, traduction

Association internationale sans but lucratif

c/o Centre de recherche en linguistique appliquée TERMISTI
Institut supérieur de traducteurs et interprètes - Haute École de Bruxelles
34, rue Joseph Hazard – B-1180 Bruxelles – Belgique
ltt@termisti.org
téléphone : + 32.2.340.12.87
télécopie : +32.2.346.21.34
n° d'entreprise : 841.715.025



Tokyo, le 18 mai 2015

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2015 qui se tiendra à 10h à l'Institut de Linguistique Française, 44, rue de l'Amiral Mouchez, 75014 Paris, France.

ORDRE DU JOUR

Le président propose l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du projet de procès-verbal de l'AG du mardi 18 février 2014
2. Rapport du président pour l'exercice social unique 2014
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice social 2014, après rapport du trésorier et des commissaires aux comptes. Désignation des commissaires aux compte pour l'exercice 2015.
4. Affectation du résultat
5. Fixation de la cotisation 2015
6. Approbation du budget pour l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 décembre 2015
7. Décharge aux administrateurs
8. Renouvellement éventuel du conseil d'administration (art. 29 des statuts)
9. Élection éventuelle du Bureau (art. 32 des statuts)
10. Organisation des 10es Journées scientifiques à l'Université de Strasbourg
11. Organisation d'une assemblée générale extraordinaire
12. Choix de la date et du lieu de l'assemblée générale 2016 (art. 21)
13. Divers

Toute demande d'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour devra être adressée avant le 31 mai 2015 avec demande d'accusé de réception à l'adresse ltt@termisti.org.

Pour mémoire : « L'assemblée générale se compose de tous les membres. Seuls les membres effectifs ont droit de vote ; ils disposent d'une voix. Chaque membre effectif est représenté par une personne physique, appelée délégué. Chaque délégué pourra disposer d'un suppléant nommé aussi par le membre. » (extrait de l'article 16 des statuts)

Le Secrétaire général

Mathieu Mangeot-Nagata